

## ► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Remontez le temps et partez à la découverte du patrimoine de pays à travers les cabanes de vigne et de vergers. Disséminées dans le paysage, elles sont autant de témoins d'activités agricoles et viticoles passées. Principalement érigées au XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, elles étaient des annexes de fermes. Suite à une opération de restauration conduite en 2008, certaines abritent désormais randonneurs et pèlerins.

Autre construction, autre génie ! Tout proche de là, Le Couvent La Tourette, édifié au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle par Le Corbusier et reconnu au patrimoine mondial de l'Unesco en 2016. A ne manquer sous aucun prétexte !

Plus d'informations sur [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

## ► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** Depuis le parking de la mairie, empruntez le chemin des Grands Fonds sur votre gauche pendant un kilomètre.
- 1** Continuez sur le chemin de gauche pendant 1,8 km jusqu'à la route des Granges que vous poursuivrez sur votre gauche.
- 2** Traversez la RD 7 puis prenez le chemin sur votre droite pendant 1,2 km jusqu'à la route du Sonnay.
- 3** Empruntez-la sur votre droite puis continuez jusqu'au lieu-dit Mosouvre.
- 4** Traversez la RD 19 et prenez le chemin du Butet sur votre droite. Poursuivez sur le chemin de la Gaillarde.
- 5** Prenez la route de gauche pour rejoindre le chemin de la Balmière que vous empruntez sur votre gauche.
- 6** Au croisement, tournez à droite sur le chemin de Moiry puis 800 m après, poursuivez sur votre gauche pendant 1,2 km pour rejoindre la Route Napoléon (RD 160).
- 7** Au lieu-dit Le Poteau, tournez à gauche puis à la prochaine intersection, prenez le chemin de droite.
- 8** Prenez le chemin des Noisetiers sur votre gauche pour rejoindre le parking de la mairie.

**A**

► Pour signaler un problème, [www.sentinelles.sportsdenature.fr](http://www.sentinelles.sportsdenature.fr)

# Le Pays de L'Arbresle

## à VTT



### CIRCUIT

# 56

## La cabane de vigne



Eveux



12,5 Km



351 m



Facile

Office de Tourisme  
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais



Office de Tourisme et Espace découverte du Pays de L'Arbresle

18-20 place Sapéon - 69210 L'Arbresle

04.74.01.48.87 - [officedetourisme@paysdelarbresle.fr](mailto:officedetourisme@paysdelarbresle.fr)

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h

Fermeture le jeudi d'octobre à mai

[www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

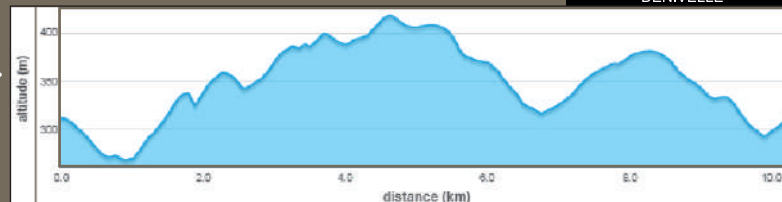




CIRCUIT

56

## La cabane de vigne

▶ DÉPART :  
Parking de la Mairie▶ BALISAGE :  
Suivre n° 56 sur CODE DE BONNE  
CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- ▶ Le port du casque est fortement recommandé
- ▶ Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- ▶ Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- ▶ Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- ▶ Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- ▶ Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- ▶ Restez courtois avec les autres usagers.
- ▶ Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- ▶ Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- ▶ Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- ▶ Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- ▶ Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- ▶ Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.

